

**COMPTE RENDU
BUREAU SYNDICAL
DU 24 octobre 2017**

Étaient présents :

Messieurs Ernest AUCHART, Pierre COLLE, Jean-Jacques COTTEL Jean-Pierre DELCOUR, Jean-François DEPRET, Pierre GUILLEMANT, Pascal LACHAMBRE, Jean-Claude LEVIS, Michel MATHISSART, Jean-Claude PLU, Michel SEROUX, Daniel VAHE.

Absents excusés / Pouvoirs :

Madame et Messieurs Jean-Pierre DELCOUR, Frédéric LETURQUE, Jean-Marc PARMENTIER, Françoise ROSSIGNOL.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-François DEPRET

Assistaient également :

Messieurs David BOURGEOIS, Laurent FLAMENT, Thierry LE BOT et Didier DELZOR.

Monsieur Philippe RAPENEAU ouvre la séance, remercie les membres présents et cite les personnes excusées.

Monsieur Philippe RAPENEAU demande s'il y a des commentaires sur le compte-rendu du 13 septembre dernier. Le compte-rendu du bureau du 13 septembre 2017 est approuvé.

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

1 – Les services de la Préfecture nous informent, le 9 octobre, que l'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, émis le 17 août 2017, sur le projet E. LECLERC de Bapaume (extension du supermarché "E.LECLERC EXPRESS" et création d'un centre automobile à l'enseigne "l'auto E.LECLERC") a fait l'objet de deux recours présentés par :

- Maître JOURDAN, représentant la Société CSF qui exploite un magasin CARREFOUR MARKET à Bapaume ;
- Maître FRANCOIS pour la Société HERODE qui exploite un INTERMARCHE à Bapaume.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite qui sera réservée au dossier.

Monsieur Jean-Jacques COTTEL pense que ça devrait passer cette fois-ci, ils ont répondu au Leclerc à tous les critères qui avaient été demandé notamment en terme d'environnement et I.T.M. a retiré son recours.

2 – Dans le cadre de la Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET), je vous informe, comme je vous l'ai déjà annoncé, que j'ai souhaité que le SCOTA soit fléché par la Région pour les questions d'ingénierie. Le SCOTA, accompagné par le Pôle Métropolitain Artois Douaisis, a donc déposé en ce sens des projets d'études (*par exemple l'impact du CSNE sur l'évolution des circulations VL/PL, étude pour faciliter les déplacements agricoles à courte et moyenne échelle, élaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclo*).

Le dossier est maintenant à l'étude à la Région. Nous reviendrons sur le sujet à l'issu des décisions de co-financement de la Région.

Monsieur RAPENEAU précise que pour l'instant il ne faut pas revenir à la charge sur ce dossier et que tout va bien.

3 – Passons au SRADDET maintenant. C'est ce mardi 10 octobre qu'a été installé le Club PPA (Personnes Publiques Associées). Nous y sommes représentés par notre premier vice-président. Je lui passe d'ailleurs la parole à ce sujet...

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DEPRET

Je vous rappelle que le SRADDET est né de la Loi NOTRe et que la Région a engagé son élaboration depuis novembre 2016 et sera approuvé en décembre 2019.

Cette réunion de lancement du club des PPA qui a eu lieu au conseil départemental du Pas de Calais s'inscrit dans le prolongement des ateliers thématiques et des conférences territoriales organisés pour partager avec les acteurs locaux les grands enjeux de développement régionaux.

Elle répond à la volonté de la Région de travailler plus étroitement les partenaires directement concernés par l'opposabilité du SRADDET afin de travailler conjointement à la rédaction des objectifs et des règles générales pris en compte pour les premiers et être compatibles pour les secondes par les SCoT, à défaut par les PLUi.

D'ailleurs, une séquence de travail dédiée à la construction des objectifs est prévue la 20 novembre prochain à Amiens. Elle se tiendra sur une journée et s'organisera autour de 4 groupes de travail :

- ➔ Aménagement du territoire
- ➔ Transports-intermodalité
- ➔ Climat-air-énergie
- ➔ Biodiversité

Monsieur DEPRET pense que le SCOTA y participera. Monsieur RAPENEAU ajoute que chacun selon ses affinités pourra s'associer à cela.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

4 – Je vous informe qu'a eu lieu le 27 septembre dernier, la 5^{ème} journée des échanges « SCoT des Ruralités ». Le thème de cette année était la transition énergétique dans les SCoT ruraux et périurbains. J'ai demandé à Monsieur Ernest AUCHART de représenter le SCOTA. Je lui passe maintenant la parole pour un court compte-rendu.

Monsieur AUCHART précise avoir participé, accompagné d'Ingrid HILLER et regrette que Monsieur Pierre GUILLEMANT n'ait pu les accompagner.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR ERNEST AUCHART

Le 27 septembre dernier, j'ai participé à la 5^{ème} journée d'échanges « SCOT DES RURALITÉS » qui se tenait à Paris-La Défense et qui avait pour thème la transition énergétique dans les SCOT ruraux et périurbains.

Cette journée fut très enrichissante pour moi étant donné que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois lance son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et je remercie le SCOTA de m'avoir fait participer à ce séminaire.

Ce que j'en ai retenu :

- L'intervention du climatologue expliquant les effets du changement climatiques d'où l'importance de les prendre en considération dans le SCOT,
- Les témoignages des SCOT et notamment celui du Grand Douaisis avec l'intervention de Madame Capucine Leclercq, Responsable du Pôle Climat, qui a fait valoir la résilience des territoires et parler de son expérience sur les thématiques Energie / Climat à travers le SCOT.

Pour conclure cette journée, les intervenants sont revenus sur le fait que la transition énergétique doit devenir une priorité pour les territoires aussi bien à travers les SCOT que les PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

Monsieur AUCHART annonce que normalement prochainement doit se dérouler une réunion avec Capucine LECLERCQ et les co-directeurs.

Monsieur Philippe RAPENEAU s'exprime en tant que Vice-Président de la région et explique que c'est assez partagé par l'Etat sur le sujet PCAET, l'échelle des SCoT paraît un peu plus pertinente pour travailler les sujets. Dans les contrats actualisation qu'il risque d'y avoir avec l'Etat, notamment dans l'utilisation de la C.C.E. dont les territoires réclament à grands cris une partie. L'Etat reste pour le moment assez sourd, il y a un certain nombre d'amendements de déposer dans le cadre de la loi de

finance pour 2018 ; il ne pense pas que l'on aura gain de cause mais il est fort probable qu'il y ait en 2018 quelques expériences territoriales qui soient menées avec des territoires un petit peu en pointe d'après ce qu'il entend de la bouche du ministre, une quinzaine de territoires mais l'idée est que ça se fasse à des échelles de PCAET pertinentes, avec des PCAET plus que du « ronronnage » et du côté de la région on se dit que des PCAET concernent plutôt des échelles de bassin de vie que des découpages purement territoriaux, on est clair la loi est ce qu'elle est ; c'est travailler les PCAET au niveau des intercos et rien ne nous empêche quand on se sentira mûre et prêt d'avoir une démarche à une échelle plus large et on aura à en discuter entre nous.

Thierry LE BOT signale que la communauté de communes des Campagnes de l'Artois à lancer son PCAET est que l'intérêt d'une démarche traditionnelle coordonnée est bonne par rapport aux ambitions du SCoT qui sont quand même volontaristes en terme de consommation d'espace et que l'on a plutôt intérêt à démontrer une vraie dynamique des trois EPCI autour de ses problématiques des PCAET, il pense que chaque EPCI doit mener sa propre démarche.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

5 – Un point sur l'InterSCoT. Comme vu en bureau du 13 septembre dernier, nous avons fait le constat que l'InterSCoT avait vécu. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 octobre dernier, la dissolution de l'InterSCoT a été actée. Monsieur Jean-François DEPRET étant indisponible, c'est monsieur Michel MATHISSART qui a représenté le SCOTA.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR MICHEL MATHISSART

Michel MATHISSART indique être allé avec David BOURGEOIS, le 16 octobre 2017 à Douai, pour une Assemblée Générale extraordinaire dont l'objectif était la dissolution de l'Interscot ; celle-ci interviendra le 31/12/2017. Pour le personnel affecté à l'Interscot soit Alex GUILLET qui était sous contrat à durée indéterminée et qui serait, à partir, du 1^{er} janvier 2018 au Scot du Gand Douaisis pour un contrat à durée indéterminée. De tout cela il en résulte un solde financier de 16 000 Euros qui sera réparti sur les quatre SCoT soit 4 000 Euros chacun.

Monsieur Jean-François DEPRET mentionne que l'Interscot à bien fonctionné, la dernière étude était intéressante sur le commerce mais il y à Lens-Hénin-Carvin qui ne fait plus rien et Béthune qui s'intéresse à des SCoT qui sont plus vers la côte avec une agence d'urbanisme ce qui implique que les deux territoires ne participent plus, on doit continuer à échanger avec les territoires voisins, il pense que dans le futur Pôle métropolitain on pourra échanger avec les différents SCoT autour de nous.

Philippe RAPENEAU dit que ce n'est pas gagné, il a rencontré Monsieur Christian POIRET à ce sujet, il lui a évoqué qu'à l'échelle du Pôle métropolitain on a 3 SCoT, le notre plus Osartis qui est en sursis, il va falloir le relancer.

Thierry le BOT dit qu'il ne pourra pas rester à l'échelle d'une seule intercommunalité.

Philippe RAPENEAU précise que soit il viendra avec nous soit avec le Grand Douaisis mais suite à des échanges avec Monsieur Pierre GEORGET il viendrait plus avec nous. D'un autre côté nous avons un SCoT qui regroupe deux intercommunalités : la C.A.D. et Cœur d'Ostrevent et pour en avoir parlé avec Monsieur Lionel COURDAVAULT, l'actuel Président de l'Interscot qui lui est candidat à rien mais considère qu'il y avait un personnel de qualité qui était là et qu'il serait logique de maintenir l'idée d'un Interscot à l'échelle pertinente du Pôle métropolitain avec les trois SCoT. Monsieur RAPENEAU ne sent pas une adhésion profonde de Monsieur Christian POIRET. En ayant parlé avec Monsieur Michel SEROUX et Jean-Jacques COTTEL ils ont reparleront lors du prochain bureau de novembre.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

6 – Un dernier point. Monsieur Philippe RAPENEAU informe que monsieur Michel Ziolkowsky, Maire de *Bailleul-Sir-Berthoult*, a démissionné de son mandat à la Communauté Urbaine d'ARRAS. Nous allons donc devoir pourvoir à son remplacement, comme il est déjà prévu de le faire pour Monsieur Duvergé, au comité du 13 décembre 2017.

Monsieur COTTEL annonce la nomination de Monsieur PREVOST, maire de Souastre, en remplacement de Monsieur Bruno DUVERGE.

Monsieur Philippe RAPENEAU passe maintenant la parole à Monsieur Jean-François qui va présenter quelques délibérations d'ordre administratif.

—°—

II. PROJETS DE DELIBERATIONS COMITE SYNDICAL DU 13/12/17

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DEPRET

Délibération n° 410 – Participation financière à la mutuelle des agents.

Il s'agit ici de proposer une participation de 20 € par mois à la mutuelle SANTE, à condition que celle-ci soit labellisée, aux agents.

Délibération n° 411 - Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Cette délibération, purement administrative, vient régulariser les durées d'amortissement applicables au SCOTA.

Délibération n° 412 – Prestations sociales à destination des agents du SCOTA.

Cette délibération répond à l'obligation légale qu'ont les collectivités à offrir à leur personnel des prestations sociales. Nous avons opté pour l'utilisation des moyens existants. C'est-à-dire d'adhérer, via le versement d'une subvention, au Comité d'œuvre Sociale CUA-SMAV.

Délibération n° 413 - ROB 2018

La période des préparations budgétaires est lancée. Le SCOTA, comme toute collectivité doit préparer les budgets à venir et en particulier celui de l'année 2018. Au-delà de répondre à l'obligation réglementaire de produire une délibération « Rapport Orientation Budgétaire », je tenais cette année encore à vous interpeller sur la, quasi seule, ressource financière du SCOTA. La cotisation.

Vous avez noté que nous proposons d'amener la cotisation à 2,85 € en lieu et place des 2,98 € voté l'année dernière, soit 13 centimes de moins.

Monsieur Philippe RAPENEAU explique avoir vu avec Messieurs COTTEL et SEROUX l'obligation de création d'un Conseil de Développement. A l'heure actuelle il y en a déjà un, dont le Président est Monsieur Jean-Marie PRESTAUX, qui est à la fois CUA et ex pays d'Artois. Une proposition d'élargir officiellement de Conseil de Développement à l'échelle du SCOTA et regroupant les trois intercommunalités ainsi qu'Osartis Marquion, qui est d'accord, est en cours. Monsieur Laurent FLAMENT consacre une partie de son temps au fonctionnement du Conseil de Développement à la charge de la CUA et il a proposé vu le temps plus important de mutualiser à l'échelle des quatre intercos déjà citée et ce qui va nécessiter un versement lié au montant de chacune des intercos de quelques milliers d'euros pour un budget global de 32 000 euros/année et qui demandera une cotisation de 15 centimes d'euros/habitant.

I. REVISION DU SCOT

PRESENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

Monsieur Philippe RAPENEAU annonce la présence de Monsieur Didier DELZOR du Bureau d'Etudes qui va présenter le Pré-PADD.

Il rappelle que c'est une étape importante qui précède le DOO... c'est dans ce document, le PADD, que nous définissons les orientations politiques de notre projet de territoire.

Monsieur RAPENEAU donne la parole à Monsieur Delzor.

Monsieur Didier DELZOR explique que le PRE- PADD représente le PADD à 80 %. A ce jour, il souhaite faire un petit rappel sur deux points :

1. Le calendrier
2. Plan du PADD avec 3 petits zooms :
 - Politique commerciale
 - Politique en matière de transition énergétique
 - Adaptation au changement climatique

Rappel :

Les différents ateliers ainsi que les contributions ont permis de structurer le document. Les 6 et 7 novembre, les ateliers PADD pour jouer la question de la proximité de la pédagogie et des échanges aux échelles des EPCI.

Le 17 novembre la réunion des PPA où le poids des élus sera là pour affirmer les choix et défendre les projets.

Le 27 novembre, le débat du PADD c'est un signal politique, ça ne donna pas lieu à une délibération mais c'est un signal politique défendu en commun.

Décembre, on commencera le DOO.

Ce soir, nous allons mettre en avant le plan du PADD pour stratégiquement défendre le projet.

Ensuite nous aborderons trois questions ou nous allons échanger et vous nous direz comment vous sentez les choses sur la politique commerciale, la consommation foncière en accord avec le monde agricole,

I. DATES A RETENIR

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

Passons à l'agenda, voici les dates à retenir :

6 novembre 2017 de 15 h à 18 h :

Atelier PADD à la Communauté Urbaine d'ARRAS

7 novembre 2017 de 9h à 12 h :

Atelier PADD à la Communauté de Communes du Sud Artois

7 novembre 2017 de 15 h à 18 h :

Atelier PADD à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

27 novembre 2017 à 18h30 : Comité Syndical

- Modification du SCOT : Débat PADD

13 décembre 2017 à 15h00 à 18h00 : Séminaire 1 « DOO »

- Modification du SCOT : DOO

13 décembre 2017 à 18h00 : Comité Syndical

- Modification du SCOT : DOO
- Rapport d'Orientation Budgétaire

II. QUESTIONS DIVERSES

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR PHILIPPE RAPENEAU

Y'a-t-il des questions ?

La séance